



COMMUNE DE
RIXENSART

L'ADMINISTRATION
COMMUNALE
DE RIXENSART
ENGAGE



Un(e) conseiller(ère) en prévention de niveau de base (niveau 3) (m/f/x)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Régime de travail : Temps plein - 37h30

Horaire : Horaire flottant

Type : Contrat à durée déterminée pouvant déboucher sur un CDI

Salaire : Barème D4 entre 2.801,94 EUR (0 année) et 3.425,77 EUR (de 0 à 10 années d'ancienneté) (mensuel brut indexé).

Jusqu'à 10 ans d'ancienneté sont valorisables dans le secteur privé et la totalité de l'ancienneté dans le secteur public.

Lieu de travail : Rixensart



Le Service Interne de Prévention et de Protection au Travail (SIPPT) agit au quotidien pour la sécurité, la santé et le bien-être des collaborateurs.

Dans cette équipe à taille humaine de deux personnes, chaque action compte : prévention, accompagnement des équipes et projets concrets sur le terrain pour créer un environnement de travail sûr et stimulant.



PROFIL DU CANDIDAT

Diplôme:

Diplôme requis : CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur).

Formation obligatoire : avoir suivi et réussi la formation de Conseiller en prévention de niveau de base (niveau 3).

Expérience similaire utile : 12 mois

Précision importante : le poste est maintenu au niveau 3 et ne prévoit pas d'évolution vers un niveau 2.



Profil / Compétences

Esprit d'équipe, motivé(e), dynamique, autonome.

Capacité d'analyse pour détecter les problèmes et proposer des solutions adaptées.

Sens des responsabilités et respect des procédures de sécurité.

Bonne capacité de communication et de collaboration avec différents intervenants.

Langue(s) :

Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

Etre en possession du permis B.

VOS MISSIONS

1. Secrétariat et gestion administrative :

- Gestion de la boîte générique du service et circulation des documents officiels (ordres du jour, rapports, analyses, avis).
- Suivi des tableaux d'actions et des dossiers réglementaires (PAA, PGP, analyses des risques, exercices incendie, etc.).
- Organisation de rendez-vous avec les intervenants externes et suivi des documents liés aux accidents ou incidents.

2. Formations et habilitations :

- Gestion des demandes d'offres et suivi des bons de commande.
- Préparation des listes de participants et coordination avec les RH.
- Tenue à jour des tableaux de formation, d'habilitations et des listes de secouristes et SLCI.

3. Sécurité et premiers secours :

- Gestion des trousseaux de secours et contrôle annuel des DEA.
- Organisation et suivi des exercices incendie et réalisation des rapports associés.
- Surveillance et mise à jour des dispositifs de sécurité (signalisation incendie, numérotation des locaux, fiches de sécurité élémentaires et complexes).
- Création de documents d'accueil et d'information sécurité pour les nouveaux collaborateurs.

4. Rapports et publications :

- Rédaction du rapport annuel du SIPPT et du rapport administratif communal.
- Publications internes sur l'intranet et maintien des dossiers incendie et sécurité.

5. Collaboration et suivi réglementaire (après 1 an d'expérience) :

- Support à l'employeur, aux managers et aux travailleurs sur la législation bien-être au travail.
- Complétion des formulaires de déclaration d'accidents et gestion des premiers « feux verts » sur les fiches de sécurité complexes.

Supervision : Le poste s'exerce sous la supervision directe du Conseiller en Prévention CP2, avec une montée en responsabilités progressive.



AVANTAGES

- CDD pouvant déboucher sur un CDI
- Allocation de fin d'année
- Assurance hospitalisation
- Le 2ème pilier de pension des contractuels
- Les transport en commun (100%)
- Indemnité bicyclette
- Le télétravail
- Horaire flottant
- La récupération des heures supplémentaires
- L'affiliation au service social collectif (dont l'application <<Benefits@work>>)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, comprenant CV, lettre de motivation et copie du diplôme requis pour l'emploi, doit parvenir via l'espace "recrutement": <https://rixensart.go2jobs.be/fr/website/accueil> pour le 10 mai 2026.

Le test écrit se fera le 18 mai 2026.

Début d'engagement juin 2026.

Le jury se réserve le droit de ne pas retenir les dossiers incomplets ou qui ne seraient pas suffisamment en adéquation avec la fonction proposée.

CONTACT

Administration communale de Rixensart
Avenue de Merode, 75 - 1330 Rixensart
www.rixensart.be

POLITIQUE DE DIVERSITÉ

La commune de Rixensart mène une politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits, elle garantit l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour toutes les personnes. Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle. Si vous avez besoin d'un aménagement, quel que soit votre handicap, et ce pour la phase de sélection à cette fonction ou après celle-ci, n'hésitez pas à nous en informer.